

Santé et sécurité au travail face au COVID-19 — Petites entreprises

Évaluation et gestion des risques

Le COVID-19 a changé la façon dont nous vivons et dont nous travaillons. Mais en dépit de la pandémie, les petites entreprises continuent à opérer.

Faire une évaluation des risques pour la santé et la sécurité au travail face au COVID-19 est une étape essentielle pour les petites entreprises, afin de déterminer et de maîtriser les risques pour vous, votre personnel et vos clients.

Lorsque vous procédez à une évaluation des risques, posez-vous la question :

- Quels sont les risques ?
- Quels sont les risques pour les personnes, et quelle est la probabilité qu'ils se produisent ?
- Quel est le niveau de risque actuel ?
- Que puis-je faire pour gérer les risques ?
- Comment les risques peuvent-ils être évalués et contrôlés pour s'assurer que les mesures en place fonctionnent et pour détecter tout nouveau danger ?

La gestion des risques est un processus continu. Assurez-vous d'évaluer tous les risques et les changements liés au COVID-19, comme les risques liés à des clients agressifs, à une forte demande ou au travail en isolement.

Vous devez en parler avec votre personnel. Vous pouvez identifier les risques ensemble et déterminer comment les gérer.

Faisons en sorte que le monde des petites entreprises continue de tourner. Pour plus d'informations, consultez le site web — safeworkaustralia.gov.au.

Distanciation sociale

Le risque d'exposition au COVID-19 augmente lorsque l'on travaille en contact étroit avec d'autres personnes. Dans la mesure du possible, pratiquez la distanciation sociale.

Envisagez de prendre les mesures suivantes :

- Modifier l'aménagement de votre lieu de travail.
- Organiser des réunions sans face-à-face.
- Réduire le nombre de personnes dans les espaces communs.
- Gérer les files d'attente et donner les numéros aux clients.

Dans la mesure du possible, prévoyez du temps entre deux rendez-vous pour limiter les interactions physiques et assurez-vous que chaque membre du personnel dispose de ses propres outils ou équipements.

Pour obtenir des conseils spécifiques sur le COVID-19 dans votre secteur d'activité, consultez le site safeworkaustralia.gov.au.

Nettoyer votre lieu de travail

Le COVID-19 se propage par les gouttelettes produites lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue.

Il est possible d'attraper le COVID-19 en touchant une surface sur laquelle se trouvent des germes.

Veillez à ce que votre lieu de travail soit nettoyé au moins une fois par jour avec du détergent et de l'eau.

Lorsqu'une surface est propre, vous pouvez la désinfecter.

Donnez la priorité au nettoyage des surfaces fréquemment touchées.

En cas de cas confirmé de COVID-19 sur votre lieu de travail, celui-ci devra être nettoyé et désinfecté à fond avant que les personnes ne puissent revenir.

Pour des conseils spécifiques sur le COVID-19 dans votre secteur d'activité, consultez le site safeworkaustralia.gov.au.

Site web de Safe Work Australia sur le COVID-19

Safe Work Australia a mis au point de nouvelles directives pour aider les petites entreprises à comprendre leurs obligations en matière de santé et de sécurité au travail et à gérer les risques liés au COVID-19.

safeworkaustralia.gov.au propose des informations sur des sujets tels l'évaluation des risques, la distanciation sociale, l'hygiène, les équipements de protection individuelle, la santé mentale et le nettoyage.

Utilisez l'outil de filtrage du contenu pour trouver des informations pertinentes pour votre entreprise et votre secteur d'activité, ainsi que des ressources pratiques comme des listes de contrôle et des affiches à installer sur le lieu de travail.

Pour obtenir des conseils spécifiques à votre secteur d'activité, consultez dès maintenant le site safeworkaustralia.gov.au.